

Urgence très signalée

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

M. Thierry DEVIMEUX, *Préfet de l'Ardèche*

Préfecture de l'Ardèche

Rue Pierre Filliat - BP 721

07007 PRIVAS cedex

Nos réf : FB/AA 101-04 – 2023

Aubenas, le 17 avril 2023

Monsieur le Préfet,

La fermeture des urgences de l'hôpital d'Aubenas la nuit faute de médecins génère beaucoup d'inquiétude dans la population, de souffrance chez les soignants et des difficultés collatérales pour nombre d'acteurs dont les pompiers et les ambulanciers.

En date du 24 mars 2023, je vous ai saisi avec Monsieur Jean-Yves Meyer, Maire d'Aubenas et président du Conseil de surveillance de l'établissement pour, à situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle, engager la réquisition de médecins afin d'assurer la continuité de soins, sur la base des articles L 3131-8, R 6315-4 et L-6314-1 du code de la Santé Publique.

J'en appelle donc à la mission de service public de permanence des soins, en joignant pour information à cette demande solennelle, l'accusé de réception qui m'a été transmis par l'Agence Régionale de Santé. Il me paraît impératif que les services de l'État prennent la mesure de la situation d'urgence des hôpitaux éloignés des CHU comme celui d'Aubenas.

Nous travaillons avec l'ensemble des acteurs pour conforter l'investissement sur les différents plateaux techniques pour l'avenir. Mais l'immédiateté de la permanence des soins nécessite d'activer tous les leviers à disposition de l'État, dont la réquisition de médecins.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération,

Urgence!  
Réquisition!

Fabrice BRUN  
*Député de l'Ardèche*



**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)

*Signé*

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

M. Thierry DEVIMEUX, *Préfet de l'Ardèche*

Préfecture de l'Ardèche

Rue Pierre Filliat - BP 721

07007 PRIVAS cedex

Nos réf : FB/AA 107- 04 – 2023

Aubenas, le 24 avril 2023

Monsieur le préfet,

Je tiens à vous remercier pour nos échanges lors de notre réunion du 20 avril où chacun a pu prendre la mesure de la gravité de la situation du centre hospitalier d'Aubenas.

Malgré les problèmes de démographie médicale qui se posent avec une acuité toute particulière pour les hôpitaux éloignés des CHU comme celui d'Aubenas, la fermeture des urgences la nuit n'est pas une fatalité.

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle, et tous les moyens à disposition des services de l'État doivent être mobilisés.

En premier lieu, la réquisition de personnel peut être sollicitée conformément aux articles R. 6315-4 et L. 6314-1 du code de la santé publique, qui prévoient la possibilité d'une réquisition des médecins locaux sur la base d'une liste de volontaires, avec possibilité d'élargissement à une liste régionale si les volontaires venaient à manquer à l'appel.

En plus de ces dispositions, l'article L. 3131-8 du code de la santé publique dispose que dans le cas où la situation le justifie, sur proposition de l'ARS, « le représentant de l'État dans le département peut procéder aux réquisitions nécessaires de tous biens et services et notamment requérir le service de tout professionnel de santé, quel que soit son mode d'exercice, et de tout établissement de santé ou établissement médico-social ».

Enfin, en dernier recours, l'article L. 3134-1, en lien avec l'article L. 1435-1 du code de la santé publique permet de mobiliser la réserve sanitaire, en lien avec le ministère de la Santé, qui pourrait pallier le manque de professionnels de santé, et apporter une solution de dernier recours afin de faire face à l'urgence en cours.

Face à cette situation, je demande la pleine application du droit en vigueur et souhaite avoir la confirmation que tous ces moyens mis à disposition soient pleinement mobilisés par les services de l'État.

En vous remerciant de l'attention accordée à cette demande chère aux Ardéchois, je vous prie de croire, Monsieur le préfet, en l'assurance de ma considération.

*Dans le prolongement de  
nos échanges.*

Fabrice BRUN  
*Député de l'Ardèche*



**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)



## XVI<sup>e</sup> législature 2022-2027

### Séance des questions au Gouvernement du mardi 2 mai 2023 Question de M. Fabrice Brun, député de l'Ardèche au ministre de la Santé

#### **M. Fabrice Brun, Député de l'Ardèche.**

Merci madame la Présidente, monsieur le ministre de la Santé,

Début avril, vous affirmiez dans les médias qu'aucun service ne fermerait. Le problème, c'est que depuis, des hôpitaux sont, pour la première fois, contraints de fermer les urgences la nuit, faute de médecins.

Comme à Aubenas, où l'éloignement des CHU complique encore la situation. Dans un bassin de santé où la vie des 100.000 habitants est mise en danger, et où les soignants souffrent.

Et où les pompiers, les ambulanciers, les professionnels de santé, subissent au quotidien les conséquences collatérales de ces fermetures. M. le Ministre, cette situation ne peut plus durer dans un pays qui consacre autant à ses dépenses de santé.

#### **Venez à Aubenas.**

Venez mesurer que, **malgré ses bons sentiments, la loi RIST aggrave encore les inégalités territoriales, pour les hôpitaux éloignés des CHU et des grandes agglomérations.** Et de grâce, épargnez-nous le couplet sur la transformation du numerus clausus en numerus appertus, qui ne change pas fondamentalement les choses. La réalité, vous le savez, c'est que nous ne formons toujours pas assez de médecins et de soignants.

6 ans que votre majorité est aux manettes. Alors, fini le bricolage et les mesurette.

Aux grands maux, les grands remèdes : paquet sur la formation, investissement dans les facs de médecine, confiance aux jeunes français méritants contraints aujourd'hui de s'expatrier pour étudier, c'est quand même un comble, attractivité des métiers du soin... **Nous faisons des propositions. Régulation, réquisition ! Interdiction de remplacement dans le privé pour les mercenaires ! Voilà des mesures fortes** ! Et pourtant, rien de tout ça dans la feuille de route du gouvernement annoncée la semaine dernière.

Monsieur Le ministre, **il y a urgence**, répondez-nous enfin avec du concret...

... Merci Monsieur le Ministre pour votre réponse.

Je ne remets pas en cause votre volonté d'avancer, mais apparemment, il y a un petit décalage entre vos informations et la réalité sur le terrain. Et je vous renouvelle mon invitation à venir à Aubenas pour constater les dégâts de votre politique.



## 16ème législature

<b>Question N° : 7980</b>	<b>De M. Fabrice Brun ( Les Républicains - Ardèche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et prévention</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt;établissements de santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Mobilisation de la réserve sanitaire pour les hopitaux</b>	<b>Analyse &gt; Mobilisation de la réserve sanitaire pour les hopitaux.</b>
Question publiée au JO le : <b>16/05/2023</b>		

### Texte de la question

M. Fabrice Brun alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la nécessaire mobilisation de la réserve sanitaire pour pallier le manque de professionnels de santé au sein des hôpitaux éloignés des CHU et des grandes agglomérations. Le 3 avril 2023, date d'entrée en vigueur de la loi Rist plafonnant les rémunérations des contrats de médecins intérimaires, plusieurs centres hospitaliers, dont l'hôpital d'Aubenas (07), ont été contraints de fermer leurs services des urgences la nuit faute de personnel. Cette situation met en danger la vie des 100 000 habitants du bassin de santé de l'Ardèche Méridionale et de la Montagne ardéchoise. Elle a de surcroît un fort impact sur l'activité des pompiers, des ambulanciers et professionnels de santé qui subissent au quotidien les conséquences collatérales de ces fermetures. C'est une situation d'autant plus inquiétante au vu de l'approche de la saison touristique notamment l'Ardèche où la population augmente drastiquement l'été. Pourtant, des solutions existent, comme la réquisition de médecins prévue par l'article L. 3131-8 du code de la santé publique par le représentant de l'État, ou la mobilisation de la réserve sanitaire prévue à l'article L. 3134-1 et L. 1435-1 du même code. Cette réserve a déjà été mobilisée à Laval (53) et à Mamers (72) en octobre 2021, afin de garantir l'ouverture des urgences 24h/24 de leur centre hospitalier. Face à cette situation, il est nécessaire que l'ensemble de ces recours soient utilisés par les services du ministère de la santé pour espérer mettre fin à une situation préoccupante en matière de santé publique. Dans ce contexte, il lui demande s'il compte mobiliser la réserve sanitaire pour répondre efficacement et durablement aux difficultés de recrutement que connaissent les hôpitaux éloignés des CHU, en particulier le centre hospitalier d'Aubenas.



## 16ème législature

<b>Question N° : 7981</b>	<b>De M. Fabrice Brun ( Les Républicains - Ardèche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et prévention</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt;établissements de santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Mobilisation des médecins dans les ARS</b>	<b>Analyse &gt; Mobilisation des médecins dans les ARS.</b>
Question publiée au JO le : <b>16/05/2023</b>		

### Texte de la question

M. Fabrice Brun interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la mobilisation des médecins intégrés dans les effectifs des agences régionales de santé (ARS). En effet, les délégations régionales et départementales des agences de santé comptent en leur sein de nombreux médecins. Face à la multiplication des fermetures de services hospitaliers faute de personnel et notamment le service de nuit des urgences de l'hôpital d'Aubenas, il lui demande en quelles mesures les médecins présents au sein des ARS pourraient être mobilisés afin d'assurer la permanence de soins, le temps que les solutions de recrutement soient localement trouvées. Ces dispositions permettraient de soulager les services d'urgence concernés, souvent situés dans des hôpitaux éloignés des CHU et des agglomérations, leur donnant la possibilité de fonctionner à nouveau 24h/24h. Il lui demande également si de telles dispositions existent actuellement au sein du code de la santé publique, permettant la réquisition de ces médecins, ou si cela nécessite une évolution législative et en ce cas, laquelle.



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>7982</b>	<b>De M. Fabrice Brun ( Les Républicains - Ardèche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Armées</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Armées</b>
<b>Rubrique &gt;établissements de santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Mobilisation des médecins militaires dans les hôpitaux</b>	<b>Analyse &gt; Mobilisation des médecins militaires dans les hôpitaux.</b>
Question publiée au JO le : <b>16/05/2023</b>		

### Texte de la question

M. Fabrice Brun appelle l'attention de M. le ministre des armées sur la mobilisation de médecins militaires pour pallier le manque de professionnels de santé au sein des hôpitaux éloignés des CHU et des grandes agglomérations, comme celui d'Aubenas. Avec l'application, le 3 avril 2023 de la loi « Rist » du 26 avril 2021, nombre de centres hospitaliers de proximité ont dû fermer tout ou partie de leurs services d'urgences. C'est le cas de l'hôpital d'Aubenas (07), dont les urgences sont fermées la nuit depuis le mois d'avril 2023. La vie des 100 000 habitants du bassin de santé de l'Ardèche méridionale et de la montagne ardéchoise sont ainsi mis en danger. Il s'agit d'une situation d'autant plus préoccupante à l'approche de la saison estivale qui voit la population significativement augmenter durant l'été. Face à cette situation, il lui demande de combien de médecins militaires disposent les différents corps d'armées et dans quelle mesure, au titre d'une démarche volontaire ou de réquisition, ces derniers pourraient contribuer à la permanence de soins pour permettre le rétablissement du fonctionnement en continu des services d'urgences dans les hôpitaux éloignés des CHU et des agglomérations, comme celui d'Aubenas.

# Urgences d'Aubenas : le député Fabrice Brun invite le ministre de la Santé à venir « constater les dégâts de sa politique »

Le Dauphiné Libéré - 02/05/2023

Le Dauphiné Libéré - Hier à 20:59 | mis à jour aujourd'hui à 07:23 - Temps de lecture : 2 min



Le ministre a énuméré les mesures prises à Aubenas pour garantir la prise en charge des urgences vitales comme le maintien de la ligne de Smur. Photo Le DL /Isabelle GONZALEZ

À l'occasion d'une question d'actualité au gouvernement, mardi 2 mai, le député LR de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Ardèche, Fabrice Brun, a interpellé le ministre de la Santé à l'Assemblée nationale, au sujet des urgences d'Aubenas contraintes de fermer la nuit et de la permanence de soins.

Invitant François Braun à venir se rendre compte sur place de la situation, le parlementaire ardéchois a souligné que « la loi Rist aggravait encore les inégalités territoriales ». Et d'ajouter : « Nous ne formons toujours pas assez de médecins et de soignants. »

Il a réclamé des mesures fortes « de régulation et de réquisition des professionnels de santé », avec une attention particulière pour les hôpitaux comme Aubenas.

**« Il y a un petit décalage entre vos informations et la réalité sur le terrain »**

En réponse, le ministre de la Santé François Braun a réaffirmé que « la fameuse loi Rist avait été votée pour limiter les dérives de l'intérim médical, qui sont une plaie pour le service public hospitalier ». Il précisait que sa mise en application se conjugait « avec un renforcement de l'attractivité des carrières des praticiens hospitaliers ».

Il évoquait enfin les solutions alternatives mises en place par l'agence régionale de santé dans les territoires et plus particulièrement à Aubenas permettant de garantir la prise en charge des patients.

Une réponse qui n'a pas satisfait Fabrice Brun. « Il y a un petit décalage entre vos informations et la réalité sur le terrain », commentait-il avant de renouveler au ministre son invitation à venir dans le Sud-Ardèche « pour constater les dégâts de sa politique ».

# Le député Fabrice Brun demande la réquisition de médecins

Le Dauphiné – 12/05/23

Face à la fermeture la nuit des urgences à l'hôpital d'Aubenas, le député (LR) de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Ardèche réclame une réaction d'ampleur. Dans une lettre adressée au ministre de la Santé, ce mardi 9 mai, Fabrice Brun a de nouveau demandé la réquisition de médecins pour venir

au secours du centre hospitalier. « C'est le minimum que l'État doit aux Ardéchois pour assumer sa compétence régionale : soigner ! Mobilisation de la réserve sanitaire, des médecins des services des ARS qui peuvent troquer leur costume contre une blouse blanche, les solutions existent.

C'est une question de volonté politique pour venir en aide à notre bassin de santé éloigné des CHU et des grandes agglomérations. J'interpelle également le ministre des Armées pour savoir dans quelle mesure des médecins militaires pourraient être ponctuellement mobilisés » a-t-il déclaré.

# Service des urgences à l'hôpital d'Aubenas : le député Brun en appelle à l'armée

France Bleu Drôme Ardèche – 12/05/23

Le député LR du Sud Ardèche Fabrice Brun lance un appel au ministre des armées pour faire tournée le service des urgences d'Aubenas. L'accueil de ce service d'urgences est fermé la nuit jusqu'à nouvel ordre.



Les urgences de l'hôpital d'Aubenas © Radio France - Pierre-Jean Pluvy

Dans un communiqué publié ce jeudi, le député LR du Sud Ardèche Fabrice Brun lance un appel aux ministres de la santé et des armées pour tenter de trouver des médecins de façon à pouvoir rouvrir l'accueil du service des urgences de l'hôpital d'Aubenas.

## L'accueil des urgences d'Aubenas fermé jusqu'à nouvel ordre

L'hôpital d'Aubenas a annoncé que l'accueil du service des urgences serait fermé la nuit jusqu'à nouvel ordre. L'accueil avait été fermé début avril suite au départ de deux praticiens hospitaliers pour un mois. Cette fois la direction dans une vidéo postée sur la chaîne Youtube ne donne plus de date de réouverture. Entre 18H30 et 8H30, vous ne pouvez plus vous présenter aux urgences. Il faut d'abord appeler le 15 qui vous réorientera en fonction de la gravité de votre état. Une mesure prise face au manque de médecins et à la difficulté de recruter de nouveaux praticiens.

## Un appel aux médecins militaires

Le député Brun avait déjà posé une question au ministre de la santé le 2 mai dernier sur le dysfonctionnement du service des urgences à Aubenas. Il demande aujourd'hui au ministre de la santé de réquisitionner des médecins de la réserve médicale pour faire tournée les urgences d'Aubenas. "Il y a aussi des médecins à l'agence régionale de santé qui pourrait troquer leur costume trois pièces pour une blouse blanche" dit Fabrice Brun. Le député lance enfin un appel au ministre des armées pour que des médecins militaires viennent pallier le manque de médecins aux urgences parce qu' "il faut faire feu de tout bois" ajoute le député.

La demande a peu de chance d'aboutir mais Fabrice Brun souligne l'importance de cet hôpital éloigné de plus de deux heures de route de tout Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et qui dessert un bassin de 100 000 habitants (300 000 habitants durant la haute saison touristique d'été).

## Ma France : s'adapter au coût de la vie

Vous constatez l'augmentation constante des prix et la diminution de votre pouvoir d'achat ? Vous avez trouvé des astuces, des bons plans, vous avez changé certaines de vos habitudes pour vous adapter à l'inflation ? Réparation, covoiturage, location, échanges de services... France Bleu, en partenariat avec [Make.org](https://www.make.org), vous invite à partager vos idées originales et solutions concrètes du quotidien, et à donner votre avis sur celles d'autres citoyens. Trouvons ensemble les moyens de faire face à la vie chère !

Urgence très signalée

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

Madame Cécile Courrèges,  
*Directrice Générale de l'Agence  
Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes*  
241 Rue Garibaldi  
69003 LYON

Nos réf : FB/AA 05 2023

Aubenas, le 26 mai 2023

Madame la Directrice Générale,

Dans la perspective de notre échange sur le terrain relatif à la situation du centre hospitalier de l'Ardèche méridionale à Aubenas (CHARME), je tiens tout d'abord à saluer l'engagement des professionnels de santé et des élus ardéchois autour de cet établissement, pivot de l'organisation sanitaire de notre bassin.

Engagement concrétisé en relation avec votre prédécesseur et son équipe autour de la modernisation de la néonatalogie et de la reconstruction totale du service des urgences, cantonné à l'époque depuis 2011 dans des ALGECO. Puis par la suite par l'octroi récent d'un deuxième scanner et l'autorisation de reconstruction totale du bloc opératoire.

Malgré ces investissements dont certains encore en cours pour conforter le plateau technique de l'hôpital et les efforts de la direction et de la commission médicale de l'établissement, le CHARME rencontre des problèmes de recrutement de médecins.

Ces difficultés sont accentuées par son éloignement des CHU nécessitant la prise en considération de cette exception géographique, dans un bassin de santé comprenant 100.000 habitants l'hiver et 300.000 l'été.

Comme j'ai pu l'exposer encore récemment au ministre de la Santé à l'Assemblée nationale, il y a urgence pour les urgences. L'inaction reviendrait à abandonner 100.000 Ardéchois avec une population qui triple l'été durant la saison touristique. Le minimum vital que l'État doit à ces usagers, ce sont des urgences hospitalières qui fonctionne en continu.

Sinon, c'est de la non-assistance à personne en danger, une rupture de continuité du service public inacceptable.

---

**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)

Les solutions existent, comme la réquisition de médecins de la réserve sanitaire tel que le prévoit le code de la santé publique. Ce dispositif a déjà été activé pour envoyer des renforts aux urgences, par exemple à l'hôpital de Laval au cœur de la crise du COVID.

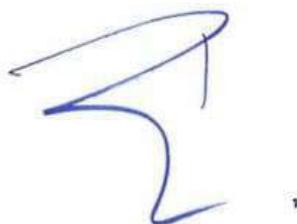
C'est donc une question de volonté politique au niveau régional et national.

La balle est désormais dans le camp des autorités sanitaires. Comment pourrait-on accepter qu'on impose à notre territoire, déjà situé en zone sous-dense, de faire le choix entre le maintien d'un SMUR et celui d'un accueil de nuit aux urgences ?

Nous ne sommes malheureusement pas à l'abri d'un drame lié à un défaut de prise en charge. Les représentants de l'État en porteraient dans ce cas l'entière responsabilité.

Comptant sur votre mobilisation, pour à situation exceptionnelle apporter des réponses exceptionnelles, je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN  
*Député de l'Ardèche*



Copie à Madame le Préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes et Monsieur le Préfet de l'Ardèche.

## Fermeture des urgences la nuit : les élus ardéchois montent au ministère de la Santé

Le Dauphiné Libéré - Hier à 18:29 | mis à jour hier à 18:36 - Temps de lecture : 1 min

Le Dauphiné Libéré - 07/06/2023



Anne Ventalon, Fabrice Brun, Jean-Yves Meyer, Sandrine Genest et Mathieu Darnaud ont fait bloc au ministère de la Santé ce mercredi. Photo DR

Cela fait maintenant deux mois que les urgences du centre hospitalier d'Ardèche méridionale à Aubenas sont fermées la nuit, faute de médecins. Si la situation évolue pour la période estivale, c'est loin d'être suffisant pour les élus ardéchois.

Ce mercredi 7 juin, les parlementaires Les Républicains Anne Ventalon, Mathieu Darnaud et Fabrice Brun, ainsi que Sandrine Genest (DVD), vice-présidente du Département en charge de la santé, et Jean-Yves Meyer (DVD), maire d'Aubenas, se sont rendus à Paris au ministère de la Santé afin de se faire entendre.

« Nous ne pouvons pas accepter cette rupture de continuité du service public. Le minimum vital que l'État doit aux Ardéchois, ce sont des urgences qui fonctionnent en continu », déclarent-ils.

Ils ont été reçus par le cabinet du ministre dans l'après-midi. « Sous la pression, des premières mesures ont été prises comme la revalorisation de la prime de solidarité territoriale ou le renfort sanitaire hélicoptéré. Elles vont dans le bon sens mais sont largement insuffisantes. Nous demandons des réponses à la hauteur des enjeux, comme la réquisition de médecins tel que le permet le code de la santé publique », concluent les élus.

# Urgences d'Aubenas : « on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas » dit le député Fabrice Brun

France Bleu - 07/06/2023

Plusieurs élus du Sud Ardèche ont été reçus ce mercredi au cabinet du ministre de la santé. Ils demandent que des urgentistes soient réquisitionnés pour assurer à nouveau des urgences 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à Aubenas.



Les urgences sont fermées de 22 heures à 8 heures et demi du lundi au jeudi © Radio France - Pierre-Jean Pluvy

C'est une énième démarche pour le député LR du Sud Ardèche Fabrice Brun. Après avoir interpellé le ministre de la santé à l'Assemblée Nationale, envoyé plusieurs courriers à l'agence régionale de santé et au préfet de l'Ardèche, il a été reçu hier par le cabinet du ministre de la santé en compagnie de Jean-Yves Meyer, le maire d'Aubenas et président du conseil d'administration de l'hôpital, de Sandrine Genest, vice-présidente du conseil départemental de l'Ardèche et maire de Lachapelle-sous-Aubenas et des deux sénateurs de l'Ardèche Matthieu Darnaud et Anne Ventalon.

Les urgences de l'hôpital d'Aubenas sont fermées du lundi au jeudi entre 22 heures et 8 heures et demi faute de médecins et jusqu'à nouvel ordre. Elles fonctionnent en continue le vendredi, samedi et dimanche 24 heures sur 24.

## **"S'il y a un défaut de prise en charge d'un patient, on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas"**

Les élus ont redit au cabinet du ministre que la situation à Aubenas était particulière : Aubenas est à deux heures et demi du premier CHU, la ville est le centre d'un bassin de 100.000 habitants qui triple en juillet-août avec l'arrivée des touristes. Il y a beaucoup d'activités de pleine nature qui entraîne de la traumatologie.

*"Il s'agissait d'informer tous les étages de l'Etat explique le député Brun. S'il y a un défaut de prise en charge d'un patient, l'Etat en sera tenu responsable".*

# Aubenas - Des élus ardéchois défendent les Urgences au ministère de la Santé

Hebdo de l'Ardèche - 08/06/23

Dans **Ça fait l'actu** 09h30 - 08/06/2023 Par Nicolas Lemonnier



Fabrice Brun, Député de l'Ardèche, Anne Ventalon, Sénatrice de l'Ardèche, Mathieu Darnaud, Sénateur de l'Ardèche, Sandrine Genest, 1ere Vice-Présidente du Département, Maire de Lachapelle sous Aubenas et Jean-Yves Meyer, Maire d'Aubenas, Conseiller départemental de l'Ardèche à leur arrivée au ministère de la Santé. - Photo : DR

**Des élus ardéchois ont été reçus au ministère de la Santé pour évoquer le problème des urgences de l'hôpital d'Aubenas.**

Une délégation d'élus de droite ardéchois a été reçue mercredi 7 juin au ministère de la Santé, à Paris. Sur place, Fabrice Brun, député, Anne Ventalon, sénatrice, Mathieu Darnaud, sénateur, Sandrine Genest, première vice-présidente du Département et maire de Lachapelle-sous-Aubenas et Jean-Yves Meyer, maire d'Aubenas et conseiller départemental de l'Ardèche ont été reçus par le cabinet du ministre de la Santé, François Braun, pour évoquer la situation délicate **des urgences de l'hôpital d'Aubenas**. Les urgences sont toujours fermées du lundi au jeudi entre 22 heures et 8 h 30 faute de médecins.

## **Le communiqué des élus**

A l'issue de cette rencontre, les élus ardéchois ont publié ce communiqué :

"La fermeture des urgences la nuit en raison du manque de médecins met la population en danger, et par effet domino, impacte toute la chaîne de soins. Nous ne pouvons pas accepter cette rupture de continuité du service public. Le minimum vital que l'État doit aux Ardéchois, ce sont des urgences qui fonctionnent en continu. Dans le bassin d'Aubenas, de l'Ardèche méridionale à la montagne ardéchoise, dont l'exception géographique doit être reconnue et accompagnée au titre de la compétence régalienne de l'État sur la santé. Tel est notre message délivré une fois de plus aujourd'hui au cabinet du ministre de la Santé, en soutien à la population et aux soignants.

Sous la pression, des premières mesures ont été prises comme la revalorisation de la prime de solidarité territoriale ou le renfort sanitaire hélicopté. Elles vont dans le bon sens mais sont largement insuffisantes. Nous demandons des réponses à la hauteur des enjeux, comme la réquisition de médecins tel que le permet le code de la santé publique."

## Visite du président Macron : le député Fabrice Brun demande au ministre de la Santé d'en profiter pour venir jusqu'à Aubenas

François Braun, ministre de la Santé, va accompagner Emmanuel Macron pour sa visite présidentielle en Nord-Ardèche ce mardi 13 juin.

Le Dauphiné Libéré - 12 juin 2023 à 12:35 | mis à jour aujourd'hui à 09:56 - Temps de lecture : 1 min



Fabrice Brun est député (LR) du Sud-Ardèche. Archives photo Le DL

Alors que le ministre de la Santé François Braun sera aux côtés du président de la République Emmanuel Macron lors de son déplacement en Nord-Ardèche ce mardi 13 juin pour la visite de l'usine du laboratoire Aguetant à Champagne, le député LR [Fabrice Brun](#) saisit l'occasion pour lui renouveler son invitation à Aubenas.

« Monsieur le ministre, venez sur le terrain à l'hôpital d'Aubenas visiter le service des urgences. Venez témoigner votre soutien aux soignants et aux agents qui tiennent à bout de bras un système à bout de souffle. Venez dire aux 100 000 ardéchois, pour lesquels le centre hospitalier d'Ardèche Méridionale est central, comment vous entendez sécuriser leur quotidien. Deux heures de voiture sur nos jolies routes ardéchoises vous seraient précieuses pour comprendre notre exception géographique qui doit être reconnue et accompagnée par l'État, dont la compétence régaliennne est de soigner, et ce, en tous points du territoire. »



## **XVI<sup>e</sup> législature 2022-2027**

### **Séance publique – Proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels (1336).**

**Extrait du compte rendu officiel de la séance du mercredi 14 juin 2023**

**Intervention de M. le député Fabrice Brun, député de l'Ardèche.**

**Monsieur Fabrice Brun.**

Merci Madame la Présidente,  
Monsieur le Ministre, Monsieur le Rapporteur,

Madame la Présidente de Commission, mes chers collègues, je crois qu'il est important dans ce débat, tout d'abord, de se mettre d'accord sur le diagnostic. Si le manque de médecins est un fait, c'est leur répartition inégale sur le territoire qui n'est plus tolérable.

Oui, il y a un problème de démographie médicale dans notre pays. Non, il ne se pose pas avec la même acuité dans tous les territoires. Vous le sauriez d'ailleurs si vous habitez sur l'Ardèche méridionale ou la montagne ardéchoise, un bassin de santé sous-dense au niveau médical, avec 100 000 habitants l'hiver, 300 000 habitants l'été, et avec un hôpital, Aubenas, à deux heures du premier CHU.

Venons-en maintenant au remède, car rien ne sert de mettre un sparadrap sur une jambe de bois. L'enjeu, c'est bien évidemment de former plus de médecins, d'en former le double, et de veiller à leur bonne répartition géographique.

Quand vous prenez le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants, les écarts entre les départements, vont du simple au triple. De 1 à 6 d'ailleurs pour les spécialistes. L'Ardèche n'est pas la Gironde, la Creuse n'est pas les Alpes-Maritimes, et les Vosges ne sont pas Paris intra-muros. Voilà pourquoi nous proposons, le temps de former plus de médecins, de ne pas en installer de nouveaux dans les zones les mieux dotées, en tout cas, tant qu'il n'y a pas de départ de médecin constaté. Je crois que c'est une façon d'apporter un peu d'oxygène au système.

L'entorse au principe de liberté d'installation ne me paraît, ne nous paraît pas fondamentale. Et d'ailleurs, Monsieur le Ministre, cette régulation soft pourrait être au cœur des discussions avec les médecins, plus nombreux demain, mieux considérés via la revalorisation de la consultation, et celle du statut d'interne qui est aussi certainement au cœur du débat.

Et de grâce pour conclure, moins de bureaucratie, tous les professionnels de santé nous le demandent.